

Je suis boucher de mon état, et je sais ce que valent les viandes aux Etats-Unis. Je sais que je vis très bien à même les profits que je retire de ma boucherie. Je puis acheter la bœuf et le lard—non pas importé de Chicago, mais des cultivateurs du Vermont et de New-Hampshire qui sont voisins de nos comtés—et je puis payer le droit d'un centin par livre dont ces produits sont frappés, les transporter à ma porte, préparer la viande pour le marché, et le tout me coûte moins cher que si j'achetais des cultivateurs de mon comté. Personne ne peut me contredire, car, pour meservir du langage de l'honorable député de Simcoe, je parle sur des données.

L'honorable député a dit que si le maïs était admis en franchise, nous aurions le lard à meilleur marché, et peut-être aussi le whisky. Eh bien ! il y a un pays où le maïs est admis en franchise, et ce sont les Etats-Unis. J'ai parlé des Etats de l'Est. On pourra dire que c'est une ancienne partie du pays, que le sol est ruiné, et que nous ne pouvons pas nous attendre à y trouver la même fertilité qui existe dans l'Ouest. Occupons nous un instant de l'Etat modèle de toute l'Union, de l'Indiana. Nous voyons que les dettes hypothéquées sur les propriétés foncières ont augmenté, dans cet Etat, de \$60,379,000, entre 1873 et 1879 ; depuis 1882 à 1888, l'augmentation a été de \$46,476,000, soit un total de \$106,855,000. L'intérêt sur ces emprunts est de 7 pour cent, et les cultivateurs de cet Etat paient annuellement \$7,480,000 d'intérêts. Toutes ces hypothèques appartiennent à des compagnies étrangères, dont treize, en trois ans, ont confisqué des hypothèques s'élevant à environ un million de dollars.

L'Indiana est l'un des Etats modèles de l'Union. Il jouit de l'union commerciale. Il a l'avantage d'être le centre d'un grand pays, ainsi que les honorables députés de la gauche désignent la république voisine. Cependant, nous voyons que les cultivateurs paient des intérêts sur hypothèques, s'élevant à presque le montant de l'intérêt sur toute la dette du Canada. Si nous pouvons acheter ces articles à plus bas prix chez les Américains que dans ce pays, de quel avantage sera, pour les cultivateurs, le maïs admis en franchise ? L'honorable député prétend que ce sera avantageux pour les consommateurs. Examinons cette question.

Swift et Cie et Armour et Cie, de Chicago, contrôlent virtuellement le marché à viande des Etats-Unis. M. Swift était un petit boucher à Boston et à Lowell, mais il alla s'établir à Chicago et il est maintenant le chef de la maison. Il a établi des agents dans l'Est, qui étaient connus comme étant les agents de Swift et Cie, mais qui font aujourd'hui le commerce de viande en gros. Ils font affaires avec les marchands de Boston, Lowell, Manchester et autres villes de l'Est. Après que M. Swift eut brisé les relations entre les cultivateurs, les conducteurs de bestiaux et les bouchers dans les Etats de l'Est, il établit ses propres prix, et, aujourd'hui, on paie, dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, 18 et 25 centins pour une livre de viande de choix, que nous payons dans notre pays 13 et 15 centins. Voilà le résultat pratique.

Les mêmes Swift et Cie essaient aujourd'hui de monopoliser les marchés de ce pays. On trouve leurs viandes partout, à Toronto, Montréal et même à Halifax. Ils voudraient jouer le même tour au peuple du Canada, qu'ils ont joué au peuple des Etats de l'Est. La question est si sérieuse

M. POPE.

que, parlant dernièrement avec un boucher de ces Etats, il me dit : Nous cherchons les moyens de nous débarrasser de ce monopole. Je lui demandai comment il se proposait d'agir. Il me répondit : Nous croyons que c'est du bœuf meurtri et qu'il est malsain, et nous voulons proposer que les animaux soient abattus dans l'Etat où la viande est vendue. Ce boucher venait du Vermont. Voilà les tentatives qui sont faites actuellement, et ce mode qui s'est répandu dans les Etats de l'Est, se répandra probablement ici.

Si quelqu'un a droit aux marchés de ce pays, ce sont nos cultivateurs, et nous réussirons à les avoir. J'espère que le chef de l'opposition m'entend. Nous aurons ces marchés. Que ce soit sous ce gouvernement ou sous un autre, nous voulons les avoir. L'honorable député dit que nous importons des Etats-Unis, que nous pouvons importer les produits agricoles, malgré les droits dont ils sont frappés et, cependant, il ajoute que notre pays est dans une crise terrible. Quelle doit donc être la position de cette population américaine qui paie un centin par livre, sur la viande qu'elle exporte ici, et qui, néanmoins, retire un centin par livre de plus qu'elle ne peut avoir dans ses villes ?

Les forces physiques et intellectuelles de nos cultivateurs ! Magnifique idée théorique—les forces physiques et intellectuelles de nos cultivateurs ! Je prétends que sous le rapport physique, non seulement nos cultivateurs, mais tout le monde dans ce pays, sont égaux à ceux de tout autre pays de l'univers, quel qu'il soit. Sous le rapport intellectuel, nous sommes supérieurs à plusieurs nations ; et les électeurs du comté que j'ai l'honneur de représenter sont supérieurs, en intelligence, à l'honorable député de Brome, ainsi qu'ils l'ont prouvé dans la dernière élection.

Il y a un autre sujet dont je veux parler, et auquel le député de Brome a fait allusion. En examinant les *Débats* de la chambre, je vois qu'il porte un grand intérêt aux produits de la laiterie dans notre pays, qu'il a étudié le sujet, et qu'il élève des vaches laitières dont il fait une spécialité. Tout en disant qu'il ne désire pas que les intérêts de la laiterie soient protégés au détriment d'aucune autre industrie dans ce pays, pour montrer sa générosité et son grand cœur, il dira à la chambre et au pays : Je suis laitier, je vis des produits de la laiterie, de même que mes électeurs, mais je suis parfaitement libre de dire que je ne m'opposerais pas à l'importation ni à la fabrication, dans ce pays, de cette drogue que l'on nomme oléomargarine.

M. FISHER : Non.

M. POPE : Il dit "non." Il a commencé à agir de cette manière, et s'il s'arrête, le premier mouvement prouvera les vrais sentiments de l'homme. Maintenant, il désire cacher ce premier mouvement sous la même supercherie dont il s'est servi pour ses principes de tempérance et ses principes agricoles.

Quelques VOIX : A l'ordre ! à l'ordre !

M. l'ORATEUR : L'honorable député doit s'abstenir d'employer le mot "supercherie," vu qu'on s'y est opposé.

M. POPE : Je le retire. J'implore l'indulgence de la chambre et je demande pardon à l'honorable député. Ainsi que vous le savez, je suis agriculteur de naissance, habitué au franc parler, et mon lan-